

Chapitre 2 : Acquisition du langage écrit

Dr. Mammeri Ouiza

Département psychologie et Orthophonie

Faculté sciences humaines et sociales

Université Abderrahmane Mira Bejaia

E-mail : ouiza.mammeri@univ-bejaia.dz

1.0 Mai 2024



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Objectifs | 4 |
| I - Sous chapitre 1 : Les étapes du développement de la lecture | 5 |
| 1. Les objectifs du cours | 5 |
| 2. Introduction..... | 5 |
| 3. Définition des concepts | 6 |
| 3.1. Définition de la lecture | 6 |
| 4. La relation entre la lecture et l'écriture | 7 |
| 5. Les étapes du langage écrit | 7 |
| 5.1. Stade logographique | 7 |
| 6. Conclusion..... | 8 |
| II - Sous chapitre 2 : Conscience morphologique et conscience phonologique | 9 |
| 1. Les objectifs du cours | 9 |
| 2. Introduction..... | 9 |
| 3. La définition des concepts | 10 |
| 3.1. Définition de la conscience phonologique : | 10 |
| 3.2. Définition de la conscience morphologique | 11 |
| 4. La conscience phonologique | 11 |
| 5. Le développement de la conscience phonologique | 12 |
| 5.1. Le rôle des prés requis en langue maternelle | 12 |
| 5.2. Le deuxième facteur ; c'est l'exposition à la langue parlée..... | 12 |
| 5.3. Le troisième facteur c'est l'exposition à la langue écrite..... | 12 |
| 5.4. Le quatrième facteur c'est le rôle de du milieu socio-économiques..... | 13 |
| 6. Le rôle de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture : | 13 |
| 7. La conscience morphologique | 14 |
| 7.1. Les types de conscience morphologique : | 14 |
| 8. Le développement de la conscience morphologique | 14 |
| 9. Le rôle de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture..... | 15 |
| 10. Conclusion..... | 15 |
| III - Sous chapitre 3 : Les composantes de l'acte d'écriture | 16 |
| 1. Les objectifs du cours | 16 |

| | |
|---|-----------|
| 2. Introduction | 16 |
| 3. Définition de l'acte de l'écriture | 16 |
| 4. L'importance de l'apprentissage de l'écriture manuscrite pour un enfant..... | 17 |
| 5. les Caractéristiques de l'écriture | 17 |
| 6. Le processus de l'acte de l'écriture | 18 |
| 7. les composants de l'acte de l'écriture | 21 |
| 7.1. La première classification..... | 21 |
| 7.2. La deuxième classification | 21 |
| 7.3. Troisième classification..... | 22 |
| 8. Les facteurs qui influent sur le développement de la compétence d'écriture | 23 |
| 8.1. Facteurs endogènes | 23 |
| 8.2. Facteurs exogènes | 23 |
| 8.3. L'entraînement et la pratique régulière | 23 |
| 9. Conclusion..... | 23 |
| IV - Exercice : Test d'évaluation | 24 |
| V - Exercice : Test d'évaluation | 25 |
| VI - Exercice : Test d'évaluation | 26 |
| VII - Exercice : Test d'évaluation | 27 |
| VIII - Exercice : Test d'évaluation | 28 |

Objectifs

- Comprendre les étapes du développement de la lecture chez l'enfant.
- Comprendre la conscience morphologique et conscience phonologique
- . Comprendre les composantes de l'acte d'écriture

I Sous chapitre 1 : Les étapes du développement de la lecture



Les étapes du développement de la lecture

1. Les objectifs du cours

L'étudiant sera capable de :

- Connaître les étapes du développement de la lecture.
- Comprendre les caractéristiques de chaque étape du développement de la lecture.
- Déterminer les niveaux du développement de la lecture pour chaque étape selon des critères déterminés dans une grille hiérarchisée.
- Différencier entre les caractéristiques des différents stades du développement de la lecture, le stade logographique, stade alphabétique et stade orthographique.
- Evaluer les facteurs favorisant le développement de la lecture chez l'enfant scolarisé.
- Proposer des stratégies et procédures pour améliorer la lecture chez l'enfant.

2. Introduction

Le processus d'acquisition de l'écrit et de la lecture chez l'enfant ne se fait pas automatiquement comme celui du langage oral, car il prend une logique et stratégie tout à fait différente. On l'occurrence l'écrit s'acquiert tardivement par rapport à celui du langage oral. Ce dernier suit une logique développementale indirecte basée sur les interactions familiales et socioculturelles, là où l'écoute, l'imitation et l'apprentissage social dans un milieu naturel sont les mécanismes les plus appropriés dès la naissance à l'âge scolaire. Celle-ci se développe en fonction du degré de maturité de son appareil phonatoire et de son système perceptuel. Au contraire pour l'écrit ou la lecture qui suit une autre logique d'acquisition intentionnée qui s'appelle la logique d'apprentissage dans un milieu scolaire. Car l'enfant commence à apprendre à lire et à écrire dès l'âge de cinq à six ans. Selon un programme scolaire officiel et selon des objectifs hiérarchisés et des méthodes d'apprentissages ou d'enseignement explicites bien déterminés dans le manuel scolaire et se fait par un enseignant adulte. Ainsi il est à signaler que l'enfant va à l'école non pas comme une page vierge mais avec un registre linguistique et des connaissances et des perceptions codées par sa langue maternelle ou familiale, ce qui va influencer sur le processus et le rythme d'apprentissage de la lecture.

Dans ce contexte, on va déterminer dans ce sous chapitre les étapes du développement de la lecture, tel que, le stade logographique le stage alphabétique et le stade orthographique et ceux qui les caractérisent.

3. Définition des concepts

3.1. Définition de la lecture

Il existe plusieurs définitions de la lecture, selon les auteurs, chercheurs, dictionnaire et autres comme les pédagogues. Parmi ses définitions ;

- Définition du dictionnaire Larousse :

La lecture est un

- définition des auteurs et chercheurs :

La lecture peut être définie aussi sous un autre angle comme : une activité psychosensorielle qui vise à donner un sens à des signes graphiques recueillis par la vision et qui implique à la fois des traitements perceptifs et cognitifs.^{Klein, Virginia}

On constate que l'acte de lire n'est pas une opération mécanique de reconnaissance des mots ou des lettres ou de phrases, mais un processus de traitement complexe des textes linguistique pour comprendre le sens des mots et des phrases et paragraphe dans un contexte donné. C'est pour cette raison complexité cognitive on souligne les l'existence des mécanismes suivant .^{Klein, Virginia}

Les capacités d'identifications des mots écrit basé sur la reconnaissance ou le codage des mots écrit, qui dépend des acquis préalables du milieu familiale, scolaire ou sociale.

L'accès au sens des mots ou la compréhension des mots, phrases et paragraphes selon la structures linguistique ou syntaxique, sémantique et le contexte linguistique, socio culturelle et situationnel.

synonyme de déchiffrage, car « Action de lire, de déchiffrer toute espèce de notation, de prendre connaissance d'un texte : La lecture d'un plan, d'un message en morse, d'un livre ». ^{Larousse, 2024}

La lecture est définie aussi par le Dictionnaire Larousse comme une « Représentation de la parole et de la pensée par des signes graphique conventionnels » Ibid.¹

a) Définition de l'écriture

Selon le dictionnaire Le Robert écrire est un : « Système de signes visibles, tracés, représentant le langage parlé.

Écriture idéographique (ex. hiéroglyphes), phonétique, syllabique, alphabétique. » .^{RobertLe robert dico en ligne}

D'après Anne Marie Christin (1999), « L'écriture est un moyen de communication qui représente le langage à travers l'inscription de signes sur des supports variés. C'est une technique qui s'appuie sur les mêmes structures que la parole, comme le vocabulaire, la grammaire et la sémantique, mais avec des contraintes supplémentaires liées au système de graphies propres à chaque culture. C'est d'une certaine façon « l'intégration de la langue des hommes au visible » ». ^{Christin, Anne-Marie}

On déduit que l'écriture est une autre forme de communication à travers des signes nommés graphèmes qui traduisent ou codent les sons d'une langue donnée et soumis au règles syntaxiques, orthographiques et sémantique.

1. https://www.youtube.com/watch?v=C_7zWL9_Qg0

Exemple :

L'écriture du français en lettre latine. (A.B.C.D.E.F.G.Het)

L'écriture de langue arabe en lettre arabe. (أ - ب - ت - ث - ج - ح - د - ه - ز - ح - خ)

4. La relation entre la lecture et l'écriture

Si on veut décrire l'écriture comme une forme opposé de la lecture, quand la première incarne le processus de codages des messages idées par des graphèmes et la deuxième (lecture) un processus ou le système de décodage des mots et idées traduits par des graphèmes d'une langue données. Cette relation réciproque est évidente, le fait que les deux processus cognitifs font correspondance entre phonèmes graphèmes. A cet effet, « plusieurs travaux ont mis en évidence le fait que la lecture et l'écriture reposent sur l'utilisation de connaissances communes (correspondances grapho-phonétiques, lexicale, syntaxe, ponctuation, structures textuelles, etc.) et de processus cognitifs et métacognitifs similaires (activation des connaissances antérieures, établissement de liens entre les parties du texte, relecture/révision, gestion de la construction de signification, prise en compte de la relation auteur-lecteur, etc.) (Deschênes, 1988; Fitzgerald et Shanahan, 2000) ». *Jacinthe Giguère, Jocelyne Giasson, Claude Simard*

Attention :

« Les données actuelles indiquent que l'apprentissage du langage écrit est largement conditionné par les compétences orales préexistantes. Du point de vue linguistique, l'hypothèse d'une filiation entre langage écrit et langage parlé est maintenant largement admise ». *Alain Content, Pascal Zesiger*

5. Les étapes du langage écrit

Chaque processus de développement soumis à des règles logique de la croissance, tel que la loi de la progression. Car rien ne se fait brusquement ou à l'improviste. La lecture comme compétence de langagière s'acquière ou s'apprend progressivement selon les étapes suivantes selon FRITH (1985), comme exemple, tout en soulignant qu'il existe plusieurs approches et répartitions des stade de l'apprentissage de la lecture (approche phonologique, approche globale ...etc), car il existe des différences individuelles qui laisse croire les chercheurs que chaque enfant a ses stratégies et son processus d'apprentissage différent des autres.

5.1. Stade logographique

Selon Frith, « L'enfant devine des mots à partir d'indices visuels (exemple du point sur le i, ou le logo d'une publicité ». Car pendant son développement l'enfant effectue des lectures limiter à des mots incertains qui sont déduit globalement à partir des photos ou la reconnaissance picturale. Puisque l'enfant reconnait les images par de l'alphabet. Celle-ci se fait en comparaison avec des mots familiarisés et reconnaissant la première lettre du mot en activant aussi la stratégie du contexte linguistique. *Terwagne, Marie-Claire Nyssen et Serge* Comme la lettre (B dans le mot familiarisé BIBRON, E dans le mot Eau ...etc)

a) Stade alphabétique

Dans ce stade, après les expériences vécus par l'enfant dans son milieu familiale et scolaire et d'après ces prés requis, il commence à reconnaître que les mots sont constitués par des sons et que les sons en une représentation symbolique tel que le son (B ou ب) à une représentation graphique qui le correspond en français c'est (B) et en Arabe c'est (ب)...etc. Dans ce stade la conscience phonologique sera activée, car l'enfant sera capable de faire

des correspondances phono- graphiques, selon Frtih .^{Terwagne, Marie-Claire Nyssen et Serge}
Dans ce contexte développe sa compétence de décodage et de combinaison de lettres ou sons pour former des mots et phrases avec des sens et selon les contextes situations de communication. Car l'enfant pendant son apprentissage a la lecture commence à découvrir que chaque mot et composé de syllabes et les syllabes son aussi composées de sons combinée arbitrairement, et que chaque phrase soi orale ou écrite soumis a des règles phonologiques, syntaxiques orthographique et sémantiques.

i) Stade orthographique

Ce stade est le fruit logique du stade précédant, car quand l'enfant apprend progressivement le lexique ou les mots et leurs sens il sera capable de repérer et connaître les adjectifs. Celle-ci est remarquable à la fin de la première année primaire ou l'enfant reconnaît les formes orthographiques des mots rencontrés et apprend à les associer aux formes phonologiques qui les corresponde .^{S.A}

⚠Attention :

Les stades du développement du langage écrit se différenciées d'un enfant à un autre, et d'une approche à une autre. On ne peut jamais les appliquer ou les généralisé sur tous les enfants.

🔍Définition :

Le langage écrit veut dire ; c'est la représentation du langage articulé à l'aide d'images, de signes ou caractères dessinés, ou gravés sur une surface.^{Fauvelle, Ch.}

Logographique veut dire ; Type d'écriture qui note le langage parlé avec lequel elle a des traits communs et qui comprend l'idéographie ou morphographie et la phonographie »
Rey Sémiot 1979.

Alphabétique : Relatif à l'alphabet, qui suit l'ordre de l'alphabet. (de A- Z).

Orthographique ; Relatif à l'orthographe, qui appartiennent à l'orthographe. Parmi les signes courants à noter l'orthographe des mots selon le dictionnaire Larousse ; (l'accents, cédille, tréma, trait d'union).

6. Conclusion

Le langage écrit s'apprend dès l'âge de l'école maternelle par des enseignants adultes et qualifiés d'une manière progressive selon le degré de développement cognitif et sensorimotrice de l'enfant avec des programmes pédagogiques enrichies par des activités et exercices d'évaluation. A cet effet le processus d'apprentissage n'est pas automatique ni identique chez tous les enfants scolarisés, mais il est différentiel, car chaque enfant utilise des stratégies avec un rythme qui lui convient. C'est pour cela il est préférable de diversifier les méthodes d'enseignements, styles d'apprentissage, les moyens, les techniques et les activités pour pouvoir atteindre les objectifs de l'enseignement de la lecture et l'écriture. Il est important de souligner que le développement du langage écrit dépend du développement du langage oral.

II Sous chapitre 2 : Conscience morphologique et conscience phonologique



Conscience morphologique et conscience phonologique

1. Les objectifs du cours

L'étudiant sera capable de :

- Connaître la conscience phonologique et morphologique.
- Comprendre les caractéristiques de la conscience morphologique et celles de la conscience phonologique.
- Déterminer la relation entre de la conscience morphologique et celles de la conscience phonologique.
- Différencier entre les caractéristiques de la conscience morphologique et celles de la conscience phonologique.

2. Introduction

Toutes les langues du monde sont composées de plusieurs structures, phonologique, morphologique, syntaxique, lexicale et sémantique. Et la majorité de ses langues ont plusieurs formes d'expression, orale et écrite.

L'être humain est spécifiquement caractérisé par l'utilisation du langage pour communiquer ses idées, sentiments, et les émotions et lui facilite l'intégration socioculturelle dans sa communauté. Pour cela il est indispensable de comprendre comment acquérir et apprendre ce langage dans ces deux forme orale et écrite par l'enfant dès sa première enfance dans son milieu familiale et scolaire. A cet effet le langage écrit à des spécificité par apport au langage orale, car sur le processus cognitif et les stratégies mis en œuvre sont différentes. Mais les deux fonctionnent dépendamment des compétences de la conscience phonologique et morphologique. Car il est remarquable

« Bien que ces formes (orale et écrite) soient souvent associées à des registres différents, les mots écrits évoquent, chez les personnes lettrées, leur prononciation. Dans les langues alphabétiques, cette évocation passe, du moins au début de l'apprentissage de la lecture,

par le jeu des correspondances entre les phonogrammes 1 et les phonèmes 2 ». Sachant que l'évocation nécessite un système de représentation différencier des phonèmes qui s'apprend lentement et progressivement pendant la scolarisation, et son déficit provoque des difficultés d'apprentissage de la lecture et l'écriture. C'est ce que nous allons présenter dans ce deuxième sous chapitre la définition de conscience phonologique, son développement, son exposition à la langue parlée et à la langue écrite, et sa relation avec l'apprentissage de la lecture et l'écriture, et comment contribue à la prévention des difficultés d'apprentissage. Pour la conscience morphologique, on va présenter sa définition, son développement. Sa relation avec l'apprentissage de la lecture et l'écriture.

🔍 **Définition** :

1- Le phonogramme : désigne la plus petite unité graphique pour transcrire les phonèmes.

2- Le phonème : désigne la plus petite unité segmentale de la langue parlée.^{Alain Desrochers, John R. Kirby, Glenn L. Thompson, Sabrina Fréchette}

🔍 **Exemple** :

Les phonogrammes pour le français comme ; Des petite unité qui sont formé par une seul lettre tel que :[f- o- u- y] ou de plusieurs lettre tel que [ph - eau]

En Arabe tel que [ج - ب - أ -]

Le phonème pour le français comme : le mot bac comprend trois phonèmes [b] + [a] + [k].
ibid

3. La définition des concepts

3.1. Définition de la conscience phonologique :

Il existe plusieurs définitions qui détermine le sens de la conscience phonologique, parmi ces définitions les suivantes:

« La conscience phonologique est la conscience que les mots sont composés de phonèmes ou de sons. En français, il existe environ 36 phonèmes qui peuvent être agencés pour former n'importe quel mot de la langue. » .^{Savoie, Ginette}

« La conscience phonologique fait référence à la capacité d'identifier les unités segmentales de la parole et de les manipuler mentalement et délibérément ».^{Alain Desrochers, John R. Kirby, Glenn L. Thompson, Sabrina Fréchette}

Cela dit que « la conscience phonologique permet de percevoir, de découper et de manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime et le phonème. »
^{Savoie, Ginette}

Ce qui attire l'attention de plus c'est que la conscience phonologique est une compétence perceptuelle qui facilite la reconnaissance et d'identification des petites unités ou segment du langage et favorise l'apprentissage de la lecture et l'écriture. Car le traitement cognitif des correspondances entre les unité phonologiques et morphologique sont à l'origine du processus d'apprentissage de la lecture. Ainsi on prut dire que « l'élément d'aptitude le plus rapproché de l'acquisition de la lecture et de l'écriture est la prise de conscience de la façon dont les mots sont segmentés en leurs **plus petites unités sonores**, soit les **phonèmes** ». ^{Jody Chong}

Alors la conscience phonologique est une représentation de la langue orale comme une séquence de segments tel que, les syllabes, la rime et le phonème.

☉Exemple :

Syllabe : dans le mot cadeau est composé de [ca] et [deau] et les syllabes sont plus saillante que les petites unités.

Rime : dans [joie/flamboie - défend/enfant - universelle/ruisselle]

Le Phonème ; dans la lettre f correspond au phonème ffff (la manière dont elle chante). *educatout*

3.2. Définition de la conscience morphologique

Parmi la définition les plus réputée lé définition de Carlisle (1995,200) cité par Marcelle Izabelle Taverner 2017 ; C'est la capacité de réfléchir et d'analyser la structure interne des mots en unité de sens (morphèmes) et de manipuler explicitement cette structure interne
», *Taverner, Marcelle Izabelle*

Elle est définie aussi comme suit : « c'est la compréhension que peut avoir l'individu de la structure des mots en tant que combinaisons d'unités significatives qui les composent et d'en appréhender le sens global à partir des morphèmes ». *ibid*

En éducation il est défini comme suit : « Ce terme englobe les connaissances, les habiletés de manipulation et la capacité à réfléchir sur les plus petites unités qui compose les morphèmes, souvent connus sous des appellations plus spécifiques comme les racines, les préfixes et les suffixes. *Fejzo*

☉Exemple :

Exemple sur la conscience morphologique ;« un élève qui a développé sa conscience morphologique est capable de reconnaître dans le mot *innombrables* le préfixe *in-*, la racine *nombr-*, le suffixe dérivationnel *-able*, et le suffixe flexionnel *-s*. » *ibid*

☞Remarque :

On remarque que la conscience morphologique se focalise sur la structure des mots combiné, ce qui aide l'enfant à déterminer leurs sens et comprendre les textes lus et écrire des phrases ou paragraphes avec des sens bien déterminer. Ces compétences se développent généralement pendant l'école maternelle et l'école primaire sous forme d'activité de conscience morphologique.

4. La conscience phonologique**Pourquoi il est important de développer la conscience phonologique précocement ?**

Le développement de la conscience phonologique est très nécessaire précocement puisqu'elle est la pierre angulaire de l'apprentissage de la lecture et l'écriture.

Elle est parmi les prérequis qui améliore l'apprentissage de la lecture et l'écriture.

Elle prévient les difficultés d'apprentissage de la lecture et l'écriture, car elle permet à l'enfant d'acquérir le principe alphabétique. *Ibid*.

« Une intervention précoce sur le plan de la conscience phonologique est essentielle pour nos jeunes afin de les préparer aux apprentissages qu'ils auront à faire en première année ». *ibid*

⚠Attention :

La conscience phonologique n'est pas une méthode de lecture. Elle n'est donc pas à confondre avec la méthode syllabique. La conscience phonologique est la conscience que les mots sont composés phonèmes ou de sons.

5. Le développement de la conscience phonologique

La conscience phonologique est liée directement à l'apprentissage de la langue parlée au milieu scolaire. Mais celle-ci se base sur les acquis de la langue maternelles car l'enfant communique, exprime ses idées, sentiments et ambitions avec des phrases des mots qui conviennent qui sont constitués par des sons, syllabes et des rimes sans qu'il le sache directement, et d'ailleurs il aime bien le jeu des mots pendant sa petite enfance. *Compétences* sont des éléments de base pour l'apprentissage de la lecture.²

5.1. Le rôle des prés requis en langue maternelle

L'enfant ne vient pas à l'école comme une feuille blanche, mais au contraire il a des acquis langagiers (registre linguistique) et cognitifs avec sa langue maternelle très importante pour son apprentissage d'autres langues à l'école. En effet l'utilisation et la reconnaissance des mots qui font partie de son vocabulaire acquis pendant sa socialisation par la langue maternelle sont considérés comme une forme de conscience implicite.^{Alain Desrochers, John R. Kirby, Glenn L. Thompson, Sabrina Fréchette} Et celle-ci est qualifiée comme première étape ou facteur du développement de la conscience phonologique, qui sera mise en œuvre à l'école par des activités et exercices opportuns.

En l'occurrence, « Culioli³ propose le terme épi linguistique pour désigner ce premier niveau de compétence phonologique ou cette forme de conscience implicite. Pour hausser ce niveau de compétence au plan métalinguistique ou à celui d'une conscience explicite, l'enfant doit démontrer qu'il peut traiter les unités segmentales de la parole de manière réfléchie et délibérée » *Culioli Culiolis*

5.2. Le deuxième facteur ; c'est l'exposition à la langue parlée

Il est évident que l'apprentissage sociale comme l'indique Bandura tel que l'exposition quotidienne au langage oral fait progresser et renforcer les acquis langagiers de l'enfant et surtout son vocabulaire. A ce propos « Metsala et Walley avancent l'idée que l'expansion progressive du vocabulaire oral chez l'enfant constitue un autre facteur qui le force à opérer des différenciations phonologiques de plus en plus fines ». Car l'enfant aura l'opportunité et les compétences qui lui permet de faire des représentations distinctement les mots qui se ressemblent tel ; [les mots qui se ressemblent tels les paires minimales (ex. roche et poche ; lit et riz ; lampe et rampe ; tête et tête).] *ibid.*

Cette exposition prolongée et durable dans le temps favorise l'enfant à reconnaître et à découvrir de plus en plus les compositions des mots, le rôle du rythme et la fluidité des énoncés et le parlé dans la compréhension et l'apprentissage du langage oral et écrit.⁴

5.3. Le troisième facteur c'est l'exposition à la langue écrite

les chercheurs comme Morais et ses collaborateurs affirment que l'exposition à la langue parlée ne suffit pas pour développer la compétence de différenciation des unités phonémiques des mots. Car « ils montrent que les adultes illettrés éprouvent beaucoup plus de difficultés que les adultes lettrés à ajouter ou à retirer une consonne en position initiale d'un mot oral ».^{Alain Desrochers, John R. Kirby, Glenn L. Thompson, Sabrina Fréchette} De plus, ils ont remarqué que « ces adultes illettrés obtiennent des scores nettement supérieurs dans les épreuves de détection et d'élimination syllabiques que dans les épreuves de détection et d'élimination phonémiques. Ces différences entre les individus lettrés et illettrés sont attribuées à l'influence que peut exercer le code alphabétique sur la différenciation des

2. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00628866/document>

3. <https://www.youtube.com/watch?v=sGvNgJxbT2g>

4. <https://www.erudit.org/en/journals/rse/2003-v29-n1-rse826/009491ar.pdf>

phonèmes correspondants ». *ibi*. Ce qui prouve le rôle des techniques d'apprentissage par les programmes de sensibilisation phonologique avec l'appui des apprentissages des lettres et l'alphabet dans le développement de la conscience phonologique.⁵

5.4. Le quatrième facteur c'est le rôle de du milieu socio-économiques

Plusieurs études ont démontré le rôle du milieu socio-économique pour le développement du langage orale et écrite. Car G. W. Evans (2004), a confirmé que les familles ou les nombre de livre disponible et réduit ne favorise pas leurs enfants à développer leurs vocabulaire et langage. « De plus, les parents investissent moins d'heures par semaine à lire avec leurs jeunes enfants, ils sont moins portés à leur enseigner les lettres de l'alphabet et ils sont moins engagés dans les activités associées à la scolarisation de leurs enfants »). *Evans, G. W.*

Nous constatons que la conscience phonologique dépend toujours des opportunités d'exposition au langage orale et écrite pendant les étapes du développement dès la naissance, ainsi à la richesse du bain linguistique et les situations de communications et d'interactions au milieu familial et sociale. Ce qui détermine les facteurs qui influent sur le développement de la conscience phonologique. On peut ajouter dans ce sens le rôle des multimédias et les nouvelles technologies pour le développement du langage orale et écrite car elles offrent beaucoup d'opportunités pour s'exposer a toutes forme de langage comme les chansons, les poèmes, et les versets coranique les informations, documentaires ...etc. Même les écoles coraniques dans les mosquées ou chez les associations et organisme de la société civile comme les crèches jouer un grand rôle dans le développement de la conscience phonologique.

6. Le rôle de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture :

La conscience métalinguistique dite conscience phonologique permet à l'enfant de découvrir le principe alphabétique ce qui lui permet d'apprendre la lecture d'une façon très adéquate. Car les chercheurs affirment que les éléments essentiels qui intervienne dans l'apprentissage de la lecture sont les suivants. *Savoie, Ginette*

« **La syllabe** : Une syllabe est la fusion de phonèmes qui découpent naturellement un mot lorsqu'on le prononce. Ex : cadeau = ca et deau

La rime : est constituée de la voyelle et des phonèmes qui suivent.

Le phonème : Un phonème constitue la plus petite unité sonore du langage oral. Si on observe la lettre, un phonème correspond au son de celle-ci. Ex : la lettre f correspond au phonème ffff (la manière dont elle chante).

Le graphème : La transcription d'un phonème. Ex : on peut proposer les graphèmes o – au – eau pour le phonème [o]

Les pseudo-mots : des mots qui ne veulent rien dire. Ex : fraditor ».

La conscience phonologique contribue à l'apprentissage de la lecture et l'écriture et prévient leurs difficultés d'apprentissage selon plusieurs études scientifique. Pour cela il est très indispensable de développer ses habilités à l'âge précoce.

Les raisons pédagogiques pour développer les habiletés de conscience phonologique chez les enfants sont comme suit selon Nicole Lauzon :

1-le dépistage des enfants qui présentent un risque de développer des problèmes d'apprentissage de la lecture (ceux qui peuvent notamment présenter des troubles comme la dyslexie)

5. https://www.youtube.com/watch?v=L_DE7ZRJ04U

- 2- la prévention des difficultés d'apprentissage auprès des enfants à risque grâce à une intervention précoce (les enfants déjà repérés en difficulté en maternelle)
- 3- L'amélioration des performances en lecture et en écriture des lecteurs " normaux "
- 4- - L'amélioration des performances en lecture et en écriture des enfants en difficulté
- 5- la prévention des maintiens
- 6- L'amélioration de la compréhension en lecture.
- 7- L'amélioration de la mémoire verbale phonologique (ce type de mémoire est déficitaire chez les enfants ayant un trouble d'apprentissage)
- 8- L'amélioration de l'orthographe. *Activité : Développer la conscience phonologique à l'aide d'outils gratuits en ligne*

7. La conscience morphologique

7.1. Les types de conscience morphologique :

Selon les psycholinguistes il existe trois types de morphologies comme suit :

a) Morphologie dérivationnelle

« La morphologie dérivationnelle concerne la création de nouveaux mots à partir d'un mot de base, en ajoutant des affixes (préfixes et suffixes). Cela modifie l'identité sémantique du mot de base et peut changer sa classe grammaticale. Exemple : [fleur → fleurir] par Préfixe "re-" : refaire, revoir, recharger Par Suffixe "-age" : lavage, brassage, pilotage. » .*Godin, Marie-Pier*

b) Morphologie flexionnelle

Au contraire de la dérivationnelle, la morphologie flexionnelle ne modifie jamais la catégorie de la base à laquelle il s'ajoute. Il « concerne les flexions qui marquent le genre, le nombre ou le temps des verbes, situées à la droite de la base... Elle concerne aussi les relations entre les mots et ne modifie pas leur sens (Chapleau, 2013) in (Nathalie Marec-Breton, 2010). exemple : [le chat Masculin les chats féminin] [stylo singulier stylos pluriels]..... etc

c) Morphologie syntaxique

« La morphologie syntaxique concerne l'étude de la structure interne des mots et de leurs règles de combinaison pour former des phrases. Elle s'intéresse à la façon dont les mots se combinent pour créer des syntagmes et des phrases. » .*Sourdou, Marc* Exemple : pour La flexion verbale [Je chant-e, tu chant-es, il chant-e, nous chant-ons, vous chant-ez, ils chant-ent] . *ibid.*

8. Le développement de la conscience morphologique

Le processus du développement de la conscience morphologique se fait généralement dans un contexte scolaire et officiel par des enseignants adulte bien qualifier pour enseigner et entrainer les élèves sur les activités qui contribues à l'apprentissage des compétences de la conscience morphologique d'une langue donnée.

L'enfant développe ses compétences de conscience morphologique dès sa première enfance car selon les remarques de Clark 1993, l'enfant francophone ou anglophone à l'âge de 3an commence à utiliser aisément certain morphèmes comme le suffixe « eur » pour

former leur néologisme dans le mot [chant – eur et teach – er en anglais]. *Fejzo, Anila* Elle prend sa fonctionnalité plus tardivement que la conscience phonologique. Selon St-Pierre⁵ (2016) *ibid*

A l'âge scolaire les connaissances et compétence morphologique se multiplie par les situations d'apprentissage. Car l'enfant s'expose souvent au langage écrit et orale ce qui lui permet d'identifier les morphèmes leurs sens et leurs régularités ou utilités dans les phrases. *ibid*

Ainsi l'entraînement par des exercices scolaire que subit l'enfant pendant les premières années de sa scolarisation lui permet de développer d'avantage la conscience morphologique et lui favorise l'apprentissage de habilités de la lecture et l'écriture.

9. Le rôle de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture

L'évolution significatif et progressive des compétences de la conscience morphologique joue un rôle stratégique pour l'apprentissages du vocabulaire, de l'orthographe et les compétences de base de la lecture. Il est remarquable que la manipulation des morphèmes et phonèmes d'une manière consciente et réfléchi favorise l'enfant à développer ses compétences en lecture et écriture. En l'occurrence, « la conscience morphologique, qui fait également partie de la conscience linguistique, permet à l'enfant d'attribuer un sens ou une signification à l'information linguistique qui circule autour de lui (Colé, Casalis, & Gombert, 2004; Demont & Gombert, 2004) ». *SAFA-76-MRRRCH*

« Selon la chercheuse canadienne, Chapleau, qui a mis sur pied un programme de rééducation de l'orthographe chez des élèves dyslexiques par l'utilisation de la morphologie dérivationnelle, le travail sur la morphologie dérivationnelle est efficace pour augmenter la capacité de compréhension et l'orthographe (Chapleau, 2013). La conscience morphologique est bien située au carrefour du développement du vocabulaire, de la lecture et de l'orthographe » *ibid*.

10. Conclusion

L'apprentissage de la lecture et l'écriture est un processus cognitif très complexe et multidimensionnel, car il implique les compétences phonologique et morphologique qui se développent progressivement sous l'influence de plusieurs facteurs subjectifs tel que l'attention, la perception l'intelligence et les stratégies d'acquisitions et d'apprentissages utilisées et objectifs tel que les méthodes d'enseignements et d'apprentissage appliquer par les enseignants, les entraînement et les exercices d'application, ainsi les opportunités et les situations d'exposition au langage orale et écrit dans le contexte scolaire.

Pour cette raison il est nécessaire de travailler d'avantage les deux consciences phonologique et morphologiques dès la première enfance pour favoriser l'apprentissage de la lecture et l'écriture ainsi prévenir d'éventuels difficultés qui empêche les enfants à les apprendre convenablement.

III Sous chapitre 3 : Les composantes de l'acte d'écriture



Les composantes de l'acte d'écriture

1. Les objectifs du cours

- Connaitre les caractéristiques de l'écriture.
- Comprendre le processus de l'acte d'écriture.
- Utiliser les composants de l'écriture dans la description du processus du développement de l'écriture chez l'enfants scolarisé.
- Extraire les facteurs qui influent sur le développement la compétence d'écriture.
- Systématiser les étapes de l'acte d'écriture.
- Evaluer le rôle des différents composant de l'écriture dans l'apprentissage de l'écriture.

2. Introduction

L'écriture est un moyen de communication a travers des signes (graphèmes), elle s'apprend à l'école après avoir acquis ou appris le langage oral. Elle se caractérise par sa possibilité de conserver les informations, les connaissance et l'historique plus longtemps. Le contraire de du langage orale. C'est pourquoi l'acte d'écriture dépend d'un processus interactif et progressif dans un climat d'apprentissage formel. Elle est influencée par des facteurs endogènes relative aux aspects cognitifs, la maturité sensori-motrice et autres, et exogènes telles les méthodes, les activités d'apprentissage et autres.

On traitera dans ce sous chapitre l'importance de l'apprentissage de l'écriture manuscrite, ses caractéristiques, son processus, les types d'écriture et les facteurs qui influence sur son apprentissage.

3. Définition de l'acte de l'écriture

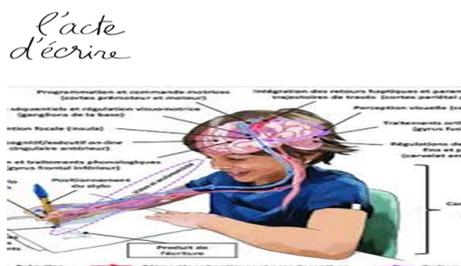
Il est défini comme suit :

« La graphomotricité est l'action motrice de la main qui permet de produire les unités graphiques que sont les lettres (Rouleau, 2016) » in *.Sévigny, Maude*

L'acte d'écriture déclenche plusieurs organes et facultés cognitives et sensorimotrice.

Dans ce contexte notre conception est basé sur l'acte d'écrire « manuscritement », qui veut dire « tracer des lettres sur une feuille de papier. Chaque lettre à sa morphologie. »

.Pasquier, Marie-Alice Du



Définition de l'acte de l'écriture

4. L'importance de l'apprentissage de l'écriture manuscrite pour un enfant

L'apprentissage de l'écriture est indispensable dès son jeune âge, car elle lui permet de communiquer et de s'exprimer par des symboles linguistiques. Ainsi lui favorise le développement de plusieurs facultés cognitives, comme l'attention, la perception, la mémoire et même chaque acte d'écriture active le système nerveux et renforce les synapses neuronales.

-« L'apprentissage de l'écriture aide à **coordonner les mouvements musculaires et favorise la dextérité**, en particulier le contrôle moteur fin, la coordination des bras, des mains ou des doigts ». Ainsi développe la motricité fine et la coordination main œil. *Mapiwee, La Team*

Elle contribue à l'apprentissage de la lecture, et développe le système de codage et décodage.

Q Définition :

Composant ; C'est les éléments (accessoires) qui constituent ou entre dans l'acte d'écriture.

Acte : C'est l'action, l'agissement visuomotrice de tracer des lettres sur une feuille.

5. les Caractéristiques de l'écriture

Le langage écrit se caractérise par : *.mohamed, Souad Kassim*

- a-** L'absence du contact direct entre le scripteur est le destinataire.
- b-** L'organisation rigoureuse des signes graphiques (écriture lisible, orthographe, ponctuation, typographie) pour la lisibilité et l'expressivité du texte...
- c-** Une production bien réfléchi, le scripteur prend tout son temps pour écrire des phrases et message bien réfléchi et rigoureux loin des situations d'urgence et du contact direct.⁶

⚠ Attention :

Il existe l'écriture manuscrite et l'écriture numérique avec un clavier et une souris. Cette dernière nécessite des connaissances préalables du manuscrit, et des compétences langagières ainsi une maîtrise des règles de combinaison, selon ses différentes structures, phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique. Ainsi écrire avec un clavier est plus facile qu'avec un stylo. Mais celle-ci se fera après l'acquisition des compétence manuscrites.

6. Le processus de l'acte de l'écriture

L'acte d'écriture se développe progressivement selon un processus développemental très remarquable aux étapes suivantes :

D'abord il est remarquable que l'acte d'écriture dépende à la fois du développement de la motricité fine et de la motricité globale, et que l'enfant ne peut pas écrire des lettres ou des mots avant la maturation de ses micros muscles ainsi la maturation perceptuelle et cognitive. Cependant, impérativement l'enfant passe par un processus complexe selon les étapes suivante selon le modèle de Giasson (2011) :

- Émergence de l'écrit : Cette étape nous renvoie vers les années de la première enfance avant l'apprentissage formel à l'école entre 0 à 6 ans. Selon Daviault (2011) les habilités liés à l'émergence de l'écrit sont comme suit :

| Âge de l'enfant | Habilités |
|------------------|--|
| Entre 0 et 3 ans | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaît des livres selon leur couverture • Distingue écriture et illustration • Sait tourner une page • Écoute des histoires <p>Fait semblant de lire</p> |
| Entre 3 et 4 ans | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaît des symboles imprimés, tels des logos (ex. : Lego) • Sait que les lettres ont un nom • Reconnaît les rimes <p>Joue avec les sons du langage</p> |

6. <https://www.youtube.com/watch?v=ohBoUbXpiuw>

| | |
|-------------------------|--|
| <p>Entre 4 et 5 ans</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaît et nomme des lettres de l'alphabet • Écrit son nom • Utilise une écriture inventée pour écrire ses messages <p>Est capable de segmenter les mots en syllabes</p> |
|-------------------------|--|

Tiré de Daviault (2011), p. 189. *Morissette, Nathalie Fréchette et Paul*

Toute fois l'enfant a partir de 2 ans peut faire des gribouillages sur des feuilles ou autres espace. « À la maternelle, l'enfant contrôle de mieux en mieux les muscles de ses doigts et de son poignet. Il doit toutefois mettre beaucoup d'effort et d'attention pour tracer ses lettres. » *naitreetgrandir*

- **Clarté cognitive** : Il s'agit précisément, que l'enfant doit saisir les fonctions de l'écrit, les règles de la langue écrite, et la façon dont sont liés le langage oral et le langage écrit (Giasson, 2011) *Morissette, Nathalie Fréchette et Paul* On comprend que l'enfant apprend la logique de l'écriture dans un espace. « À titre d'exemple, comprendre que « l'écrit fonctionne de gauche à droite et de haut en bas ainsi que les lettres ont un sens et que leur orientation est importante » relève de la clarté cognitive (Morin, 2012, p. 30). Ibid.

- **Conscience phonologique** ; Selon Daviault (2011, p. 190), la conscience phonologique est « l'habileté à considérer les mots de la langue indépendamment de leur signification ». Autrement dit, l'enfant est en mesure de comprendre, par exemple, que les mots sont composés de phonèmes (sons) ou de graphèmes (lettres) (Charron, Bouchard et Bégin, 2011; Daviault, 2011; Giasson, 2011; Martinet et Rieben, 2015) *ibid*.

- **Principe alphabétique** : Ce principe veut dire que il s'agit de comprendre que les sons (phonèmes) sont reliés à des lettres (graphèmes) (Charron, Bouchard et Bégin, 2011; Giasson, 2011) *ibid*

- **Connaissance des lettres** : Pour écrire l'enfant devrait comprendre le code alphabétique de sa langue. Dans ce cas, « la connaissance des lettres implique de connaître leur nom et leur son, ainsi que de faire la distinction entre les lettres majuscules et minuscules (Charron, Boudreau et Bouchard, 2016; Cormier, 2006) » *ibid*

- **Écriture** : Les habiletés concernées par l'acte d'écriture ne sont pas les mêmes pour l'acte de lire car « L'écriture est une activité perceptivo motrice qui fait appel, notamment, à la motricité (fine et globale), à la coordination visuomotrice, aux fonctions exécutives (mémoire et attention, notamment) et aux habiletés langagières (acquisition de l'orthographe, par exemple) (Daviault, 2011; Lavoie, Morin et Labrecque, 2015; Rigal, Bouchard et Fréchette, 2011; Rigal, Abi Nader, Bolduc et Chevalier, 2009) *ibid*.

- **Tenue du crayon** : Pour écrire efficacement, l'enfant doit tenir son crayon de façon adéquate, (Giasson, 2011; Rigal, Bouchard et Fréchette, 2011), Les situations de tenue du crayon sont multiples et se diffère d'un enfant à un autre. Voir exemple si dessous :

Exemple :



Le processus de l'acte de l'écriture

Le processus de tenue du crayon selon Rigal et Al (2009) est défini dans le tableau si dessous :

Tableau 2 : Étapes de la maitrise de la tenue du crayon

| Âge de l'enfant | Stades | Description |
|-----------------------|------------------------------|--|
| Service de garde | Prise palmaire | Saisie du haut du crayon, par la paume de la main, pouce vers le haut. |
| Maternelle | Prise tridigitale incomplète | Saisie du crayon entre les trois doigts (pouce-index-majeur), au milieu du crayon. |
| 1 ^{re} année | Prise tridigitale | Saisie du crayon entre les trois doigts (pouce-index-majeur), au bas du crayon. |

Tiré de Rigal et al. (2009), p. 148-149

Exemple :

Sur la bonne tenue du crayon pour écrire convenablement :



Le processus de l'acte de l'écriture

Attention :

Ecrire, ce n'est plus dessiner, mais coder des sons en signes graphiques spécifiques. Comme le souligne Vygostki (1997), la traduction du langage oral en signes graphiques n'est pas le point de départ de l'apprentissage de l'écriture, mais est, en quelque sorte, son aboutissement. NOYER-MARTIN Magali, BALDY René

7. les composants de l'acte de l'écriture



les composants de l'acte de l'écriture

Il existe plusieurs paramètres des composants de l'écrit on peut citer les deux paramètres suivants :

7.1. La première classification

Est basée sur les aspects linguistiques comme suit :

- a- Les lettres :** Graphèmes __comme_ [A,B,C,D,E,E] ou [ا ب ت ث ج ح خ]
- b- Les mots :** Morphèmes comme [stylo _ cahier _ le _ eau] ou [قلم - كراس - كتاب - في]
- c- Les phrases :** nominale ou verbale [جملة اسمية او فعلية]
- d- Les paragraphes :** De quatre lignes ou plus contient un sens bien déterminer.
- e- Et le style :** Il y a cinq styles d'écriture littéraire il s'agit du genre narratif, du genre théâtral, du genre poétique, du genre argumentatif et du genre épistolaire.^{7expodif}

7.2. La deuxième classification

Est basée sur les aspects comportementaux comme sui :^{Ross-Nicolas, Alexis}

1. La lisibilité qui concerne « la formation des lettres tel que (forme, trait d'entrée et sortie, fermeture/ouverture, majuscule/minuscule, sens de la lettre, lettres qui montent au-dessus ou descendent sous la ligne), l'alignement (quand les mots sont placés directement sur la ligne/entre les bons interlignes), L'espacement (quand chaque mot est bien séparé des autres et ne se confondent pas ET que les lettres à l'intérieur d'un même mot sont bien collées pour éviter les confusions entre les mots),ibid

2. Vitesse de l'écriture : « La vitesse d'écriture est le nombre de lettres écrites par minute. Au fur et à mesure que l'enfant progresse dans son niveau scolaire, celle-ci augmente ».ibid

3. Facteurs ergonomiques : « ceux-ci sont liés à la position du corps et à la motricité, et contient les aspects suivants ;

La posture à table (hauteur du bureau et de la chaise, stabilité et force du tronc pour rester droit)

La stabilité et la mobilité des bras (permet d'avoir une bonne dextérité pour manipuler le crayon)

La préhension du crayon (peut être atypique si difficulté à écrire et à travailler, si affecte la lisibilité et/ou la vitesse) » ibid.

7.3. Troisième classification

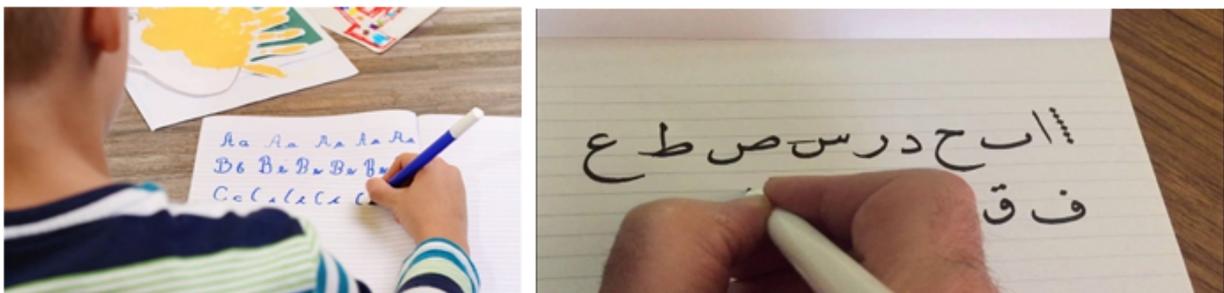
Le model modèle de Giasson (2011) :

Le concept de l'acte d'écriture recouvre cinq composantes : le langage oral, la clarté cognitive, la connaissance des lettres, la conscience phonologique et le principe alphabétique. *Morissette, Nathalie Fréchette et Paul* Ses composant sont considérées même comme des étapes d'apprentissage d'écriture, c'est ce qu'on va démontrer dans l'avant dernier axes ci dessus.

- **Le langage oral**, l'enfant devrait maitriser le langage orale.
- **La clarté cognitive**, l'enfant devrait comprendre les concepts et les regèles de la langue écrite.
- **La connaissance des lettres**, L'enfant doit développer sa connaissance des lettres et de leur orientation.
- **La conscience phonologique** : L'enfant devrait comprendre qu'un mot et composé de phonème qui sera transcrit en graphème.
- **Le principe alphabétique.** : C'est la compréhension par l'enfant du lien entre les lettres (graphèmes) et les sons (phonèmes) dans la langue écrite.

☉Exemple :

Des langues écrite en images



les composants de l'acte de l'écriture

8. Les facteurs qui influent sur le développement de la compétence d'écriture

Le développement et la maîtrise de la compétence d'écriture dépend de principaux facteurs à la fois ; endogènes et exogènes, c'est ce qui fait les différences individuelles entre les enfants :

8.1. Facteurs endogènes

Ses facteurs sont liés à l'enfant et ses caractéristiques individuelles, tel que :

- Maturation développementale des organes qui interviennent dans l'acte d'écriture (La main et les doigts, Les yeux, Le bras et l'avant-bras, Le système nerveux les articulations,)
ctreq
- La coordination complexe visuomotrice avec les différents organes.
- Les fonctions cognitives (attention, perception, mémoire et stratégies de pensées. Ainsi les fonctions exécutives.

8.2. Facteurs exogènes

Concerne les conditions environnementales (**familiaux et scolaire**) dont les opportunités de manipuler les crayons stylos précocement et quotidiennement à la maison ou ailleurs, les moyens didactiques (tables, papiers, coloriages,), l'encouragement et l'accompagnement pour l'écriture

8.3. L'entraînement et la pratique régulière

de l'écriture tout au long de la vie scolaire. *Sévigny, Maude* , par des programmes spécialisés, des exercices et différentes activités liées à l'apprentissage de l'écriture.

9. Conclusion

Nous constatons que l'écriture chez l'enfant est très indispensable pour le développement de sa personnalité sur tous les paramètres, physiologique, sensorimotrice neurologique, cognitif, linguistique et psychosociale. Car écrire, pour un enfant c'est communiquer, exprimer et donner un sens à son existence. Écrire suppose pour l'enfant de pouvoir laisser une trace qui sera vue et regardée par un autre. Ainsi elle lui permet de s'exprimer de son soi comme il veut, divulgué ses idées librement et déchargé ses impulsions sans aucune contrainte liée à la présence des autres.

C'est pourquoi il est indispensable de provoquer les aptitudes d'écriture chez l'enfant dès sa première enfance en lui exposant à toutes les situations qui l'incite à écouter à lire à écrire. Surtout lui donner les chances de manipuler les livres, cahiers, coloriages, crayons stylos et autres pour bien se familiariser avec l'environnement de lecture et d'écriture.

C'est parce que cette compétence se développe progressivement et lentement sous l'influence de plusieurs facteurs et liées aux acquis linguistiques de la langue maternelle et surtout aux compétences métalinguistiques tel que la conscience phonologique et la conscience morphologique, il est nécessaire de travailler ses capacités développementales dès la maternité sous plusieurs formes pédagogiques.

IV Exercice : Test d'évaluation

Répondez à cette question, sachant qu'il y'a une seule réponse juste :

- Le langage écrit est défini comme suit ?

a- Un langage qui se fait par des mimiques et gestes.

b- Un langage qui s'acquière pendant la naissance

c- Un moyen d'expression et communication par des signes distinctes.

Un langage qui se fait par des mimiques et gestes.

Un langage qui s'acquière pendant la naissance

Un moyen d'expression et communication par des signes distinctes.

V Exercice : Test d'évaluation

Répondez à cette question, sachant qu'il y'a plusieurs réponses justes :

- les différences entre le langage oral et le langage écrit sont :

a- Le langage oral s'acquière indirectement dans le milieu familial mais l'écrit s'apprend directement à l'école.

b- Le langage écrit se réalise par signes et graphèmes, mais l'orale se réalise par des sons ou phonèmes.

c- Le langage oral dépend du développement du langage orale

d- Le développement normal du langage écrit dépend du niveau du langage orale.

e- Le langage oral n'est pas aussi standardisé, mais au contraire l'écrit et standardisé par des règles.

- Le langage oral s'acquière indirectement dans le milieu familial mais l'écrit s'apprend directement à l'école.
- Le langage écrit se réalise par signes et graphèmes, mais l'orale se réalise par des sons ou phonèmes.
- Le langage oral dépend du développement du langage orale
- Le développement normal du langage écrit dépend du niveau du langage orale.
- Le langage oral n'est pas aussi standardisé, mais au contraire l'écrit et standardisé par des règles.

VI Exercice : Test d'évaluation

Compléter les vides de la phrase suivante par les mots qui convient les bons sens :

La morphologie syntaxique concerne l'étude de la structure [] des mots et de leurs règles de combinaison pour former []. Elle s'intéresse à la façon dont les mots se [] pour créer des syntagmes et des phrases

VII Exercice : Test d'évaluation

Quels sont les éléments qui constitue l'écriture selon le modèle Giasson ?

VIII Exercice : Test d'évaluation

Quels sont les facteurs principaux qui influent sur l'apprentissage de l'écriture?